

l'ensemble de la mesure. Elle dépendra sans doute de ce qui fera l'affaire au point de vue politique, car comme je l'ai dit et comme l'a dit mon chef, la politique joue un rôle dans plusieurs des crédits pour les travaux publics destinés à atténuer le chômage. Certaines provinces en profitent et d'autres, pas. On donnera à ceux qui votent comme il faut; quant à ceux qui votent dans le sens contraire, ils n'auront pas un cinq sous, comme il a été dit, il y a quelques années, au sujet des secours de chômage dans l'Ontario. Voilà la façon dont on est traité à notre époque.

Ces prêts aux provinces et les accords sur lesquels ils s'appuient n'ont aucune utilité, car la province peut disposer des fonds comme bon lui semble. L'auditeur général n'exerce aucun contrôle sur les dépenses. Nous savons comment se dépense l'argent. On a fait preuve d'une certaine mesquinerie relativement à ces allocations de chômage. Dans l'Ontario, un jour, on a effectué une réduction de 15 p. 100 et en plus on a privé les municipalités du produit de l'impôt sur les revenus à la suite de deux incursions, tant par le fédéral que par le provincial; l'une dans le domaine économique, l'autre dans le domaine financier. Les villes avaient pu imposer les revenus depuis la Confédération jusqu'en 1918; puis eurent lieu les incursions dont j'ai parlé: l'une de la part de la province; l'autre de la part du gouvernement central. Autrement, ces recettes auraient pu servir à solder une partie des frais de secours-chômage, des hôpitaux et des services de bienfaisance de la ville de Toronto, lesquels se sont élevés à 51 millions de dollars pour les sept dernières années, et il a fallu accroître l'impôt sur les biens-fonds. La part de cette somme que fournit la municipalité est de 20 millions, le reliquat étant à la charge des gouvernements fédéral et provincial. C'est là un très lourd fardeau pour les propriétaires de biens-fonds et en conséquence l'industrie du bâtiment est presque dans le marasme. Cette mesure ne sera d'aucun avantage à ceux qui exploitent cette industrie ou aux ouvriers industriels. Ils réclament de l'aide et le Gouvernement ne fait rien pour eux; ils demandent du pain et on leur donne des pierres. Aucun prêt ne sera consenti aux provinces en vertu de ce bill à moins qu'un état certifié ne soit fourni.

Si l'on consulte la liste des crédits destinés à des travaux publics, on constate qu'il y a des fonds affectés à la construction de routes peu fréquentées des régions du Nord. C'est un pur don à certains entrepreneurs et à ceux qui participent au congrès des bonnes routes et y préconisent la construction de routes inutiles dans des régions de la Baie d'Hudson où

[M. Church.]

aucun ouvrier industriel ne peut travailler. Quel cas fait-on de la moitié des ouvriers industriels du pays qui ne tireront aucun profit de ces crédits destinés à des routes de nulle importance économique? Ces crédits constituent une véritable subvention au trust du pétrole et à l'industrie de l'automobile, qui fait concurrence aux chemins de fer et leur enlève du trafic. Ce bill s'inspire du même principe. A mon avis, ce principe est faux et l'on devrait s'en écarter. Un débat a eu lieu à ce sujet à la législature d'Ontario, et le chef de l'opposition a déclaré que ce bill n'était à bien dire qu'un trompe-l'œil. Le chef du gouvernement d'Ontario a dit de cette mesure qu'elle était non seulement un trompe-l'œil mais une cause de soucis pour lui. Elle causera également des soucis aux chômeurs et aux municipalités le 1er mai prochain, car elle ne remédie en rien à l'intolérable situation qui existait l'an dernier —les propriétaires de biens-fonds, les villes et villages et l'industrie du bâtiment, n'en tireront aucun avantage. Les secours qu'elle comporte ne profiteront qu'à un certain groupe peu nombreux de gens.

Je ne saurais mieux résumer la ligne de conduite du Gouvernement qu'en disant que c'est une politique d'inertie et de coma, et l'on constatera la justesse de mes remarques le 1er mai prochain. Le Gouvernement n'entretient aucun rapport avec les chômeurs. Il ne traite qu'avec la province, alors que l'accord devrait être conclu avec les autorités municipales qui versent les secours dans les cités et les villes. Le Gouvernement n'a fait que perdre son temps depuis deux ans en créant la commission Purvis. Le travail de cette commission n'a consisté qu'en paroles. Elle a soumis un rapport à couverture bleue, mais je crains fort que les chômeurs diront que le 1er mai cette couverture devrait être noire puisque le rapport n'assure aucun soulagement aux chômeurs de l'industrie et de l'agriculture, qui arboreront encore le drapeau noir. Si cette Chambre et le Gouvernement avaient le moindre sens pratique, un tel état de choses ne serait pas toléré.

Qu'a-t-on fait aux Etats-Unis? Que l'on compare le principe de cette mesure avec ce qui s'est fait dans ce pays-là, qui a une population de 127 millions d'habitants. Aux Etats-Unis, un homme, M. Hopkins, a dépensé 8 billions de dollars pour secourir 15 millions de gens sans emploi, dont quelques-uns étaient aptes au travail. Que lui a dit le sénat des Etats-Unis l'autre jour? Il lui a voté des remerciements pour l'œuvre importante qu'il a accomplie aux Etats-Unis au cours des cinq dernières années. Nos voisins avaient fait des préparatifs en vue du chômage il y a dix ans.